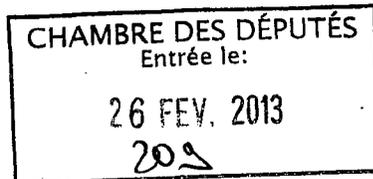




Monsieur Laurent Mosar  
Président de la  
Chambre des Député-e-s  
Luxembourg



Luxembourg, le 26 février 2013

**Concerne :**      **Heure de questions au Gouvernement du 26 février 2013**

Monsieur le Président,

Conformément à notre règlement interne, je désire poser une question à **Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures** concernant la révision de la loi du 4 juillet 1999 portant création d'un réseau national de pistes cyclables. En effet, suivant la stratégie globale MODU il a été prévu de réviser cette loi en 2012 afin de garantir les liens importants entre le réseau national et les réseaux communaux.

-----  
Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**François Bausch**